

PRÉDATION | Le préfet référent loup Jean-Paul Célet est venu à la rencontre des éleveurs bas-alpins et régionaux.

Le pragmatisme exacerbé de la bureaucratie face à la détresse du terrain

I leur avait fait faux bond deux fois mais celle-ci fut la bonne ! Jean-Paul Célet, le préfet référent loup s'est rendu vendredi 26 août dans les Alpes-de-Haute-Provence pour passer la journée avec les éleveurs. Les deux premiers rendez-vous avortés ont suscité une attente forte de la part des organisateurs de cette rencontre : la FDSEA 04, la Fédération départementale ovine (FDO 04) et la Fédération régionale ovine du sud-est (FROSE). Le rendez-vous était donné sur les terres de Christophe Chailan et Valérie André à Beaujeu.

Les deux éleveurs, le visage marqué par la fatigue et la tension de leurs nuits passées à surveiller leur troupeau ont détaillé cette réalité si dure à appréhender pour la plupart des gens. Face à eux, le préfet Célet et Marc Chappuis, le nouveau préfet bas-alpin, ainsi que le sous-préfet de Barcelonnette Dahalani M'Houmadi, qui avaient tous deux pris leurs fonctions quelques jours auparavant. De nombreux élus avaient également fait le déplacement pour soutenir la profession comme Éliane Barreille, la présidente du Département, Bénédicte Martin, vice-présidente de la Région, David Géhant, également représentant de la Région et Christian Girard, le député de la circonscription.

André Pesce, le président de la Fédération départementale de chasse était aussi de la partie avec son vice-président. Ils avaient fait le déplacement pour proposer leur aide et demander l'autorisation de pouvoir prélever des loups pendant la période de chasse sur les zones les plus prédatées. Une demande soutenue et appelée de leurs vœux par les éleveurs présents notamment Julien Giraud, président de la FDO ou Laurent Depieds, président de la FDSEA 04 qui n'ont cessé de relancer cette question face à un préfet « loup » impassible.



Jean-Paul Célet.

En effet, ce terme est celui qui qualifie le mieux l'attitude du fonctionnaire face à la détresse profonde et à l'impuissance que lui témoignaient les éleveurs. Il leur répondait loi, réglementation, lourdeurs administratives, etc. alors qu'eux étaient dans l'émotion mais également dans la proposition et la volonté de trouver des solutions pour soulager leur peine.

Des lourdeurs administratives intolérables

Toujours dignes, jamais agressifs, les éleveurs ont décrit les incohérences auxquels ils doivent faire face sur le terrain face à un prédateur qui se fait de plus en plus pressant. Ils ont également fait des propositions et formuler des demandes afin d'améliorer notamment l'indemnisation. Une indemnisation lente qui prend à la gorge de nombreuses exploitations et les « met dans le rouge ». Ils ont demandé que des postes soient créés à la DDT pour soulager les personnels débordés et en sous-effectifs. Sur cette question des indemnisations la directrice de la DDT Catherine Gaildraud a tenu à rassurer les éleveurs en leur assurant que l'administration négociait avec les banques pour obtenir le gel des agios.

Jean-Paul Célet ne pouvant apporter de réelles réponses aux éleveurs



Jean-Paul Célet, le préfet référent loup s'est rendu à Beaujeu à l'invitation de la FDSEA 04 et de la Fédération départementale ovine pour rencontrer les éleveurs. Une rencontre très attendue puisqu'elle avait déjà été reportée à deux reprises.

s'est en grande partie contenté d'acquiescer, d'écouter et de les assurer de son soutien. Il leur a promis de faire remonter leurs demandes au ministère mais a aussi révélé que plusieurs de ses demandes avaient été déboutées plusieurs fois même s'il ne se décourageait pas. Ce fut le cas notamment pour la réforme du statut de chien de protection, une question qui est revenue à plusieurs reprises au cours des discussions. Marc Chappuis s'est déclaré volontaire pour tester dans le département tout ce qui pourrait l'être et a proposé d'en faire un département pilote.

La seule véritable annonce du préfet fut le doublement de la dotation financière à destination des lieutenants de louvèterie ce qui la porte à 30 000 € afin de moderniser leur

équipement. Il a demandé à ce que ceux-ci travaillent en binôme avec la Brigade loup qui va bénéficier d'un renfort puisque le pays disposera dorénavant de deux brigades, l'une pour les Pyrénées, l'autre pour les Alpes.

Le préfet n'a cependant pas expliqué pourquoi le nombre d'attaques était exponentiel en 2022.

Jean-Luc Ferrand, éleveur bovin et représentant de la chambre d'agriculture a parfaitement traduit le sentiment ressentit pour toute l'assemblée : « Monsieur, vous vous trompez d'espèce à protéger, scandait-il. Le nombre d'exploitations qui disparaît est croissant. Ce sont les éleveurs qui sont en danger. Je ne suis pas certain que l'on mange encore très longtemps de l'agneau. » Il est également revenu sur la question des éleveurs bovins qui n'ont droit à rien et dont les troupeaux sont de plus en plus prédatés.

Clémence Delaye, éleveuse ovine a interrogé le préfet sur les moyens de protéger ses bêtes au cœur d'un parc naturel, la réglementation drastique l'empêchant de le faire malgré la présence avérée du loup.

Un document régional

Laurent Depieds déclarait : « nous savons que vous faites beaucoup mais il faut aussi que vous appuyez sur nous. Nous avons des élus qui peuvent faire passer des messages que, vous, vous ne pouvez pas faire passer ».

De nombreux autres sujets ont été abordés : les cabanes pastorales, les lourdeurs administratives pour les interventions des lieutenants de louveteries qui se retrouvent parfois les mains liées et limités par une réglementation drastique voire aberrantes comme l'interdiction des

réducteurs de son ou l'obligation de travailler avec un éclairage alors qu'ils disposent d'équipements performants de vision nocturne.

Des questions qui ont été reprises l'après-midi au Conseil départemental en comité plus réduit sous la houlette de Jacques Courron, président de la FROSE.

Le préfet Célet s'est engagé à faire remonter les propositions et a appelé les responsables à rédiger un document régional avec toutes leurs doléances et leurs propositions afin qu'elles soient éventuellement intégrées lors de la rédaction du nouveau Plan national d'actions loup qui devrait intervenir d'ici quelques mois. Parmi les propositions énoncées : l'intégration des équipements de surveillance comme les jumelles thermiques dans les mesures de protection, la simplification des démarches, notamment les constats avec l'équipement des agents avec des tablettes numériques, la révision des Tirs de défense simple (TDS) et renforcée (TDR), le changement de statut du chien de protection, un meilleur partage de l'espace, etc.

Jean-Paul Célet, beaucoup plus disert que le matin, a également suggéré aux éleveurs de lister les impacts positifs que le pastoralisme avait sur la montagne afin d'objectiver les choses, d'apporter des éléments concrets à opposer à la vague de négativité qui déferle parfois sur la profession.

Le bilan de cette visite se révèle mitigé puisqu'aucune annonce concrète n'a véritablement été faite, même si elle était importante pour les éleveurs bas-alpins qui se sentent souvent abandonnés et méprisés. Certainement, parfois, à juste titre... ■

Alexandra Gelber



L'après-midi une rencontre était organisée par la Fédération régionale ovine du Sud-Est (FROSE) ce qui a permis aux éleveurs d'approfondir certains sujets avec le préfet accompagné de la directrice de la DDT et du sous-préfet de Barcelonnette.